



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Où en est-on de la création du centre de ressources sur la cérébrolésion ?

Question écrite n° 17379

## Texte de la question

Mme Nathalie Oziol interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, sur la création d'un centre de ressources sur la cérébrolésion. L'UNAFTC (Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et de cérébrolésés) porte, depuis de nombreuses années, un projet de centre national de ressources sur la cérébrolésion avec deux de ses partenaires France Traumatisme crânien (regroupement de professionnels du domaine de la cérébro-lésion) et le groupe UGECAM de l'assurance maladie. Ce projet permettrait de rassembler et coordonner les compétences sur un handicap encore largement méconnu, alors même que la cérébrolésion est aujourd'hui la première cause de handicap acquis chez les adultes en âge de travailler. Il est impératif d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des adultes et enfants victimes de lésions cérébrales acquises et d'apporter le soutien indispensable à leur entourage. Ce projet de centre national de ressource a été inscrit au plan d'action de la conférence nationale du handicap d'avril 2023 avec un calendrier de mise en œuvre prévue en 2024/2025. Elle relaie donc leur souhait d'avoir une visibilité sur le financement effectif de ce centre et la confirmation du calendrier de mise en œuvre et souhaite avoir des précisions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Oziol](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17379

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Personnes âgées et personnes handicapées](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 avril 2024](#), page 3144

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)